



**PROCÈS-VERBAL
DU 8 DÉCEMBRE 2017**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PRÉSENCES ET QUORUM

PRÉSENTS :

**M. Bruno Roy
M. Gérard Desjardins
M. André Blouin
M. Rodrigue Ouellet
M. Denis Blanchette
M. Gervais Parent**

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Il est **19h00**, la séance extraordinaire débute sous la présidence de monsieur Jean- Pierre Bélanger, maire

1. RENONCEMENT À L'AVIS DE CONVOCATION

17-205 ATTENDU QUE tous les membres du Conseil municipal sont présents;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Gervais Parent,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal renonce à l'avis de convocation et met à l'ordre du jour les points suivants :

1. Renoncement à l'avis de convocation
2. Engagement du chauffeur à temps plein
3. Godet à neige

4. Réparation du backhoe Ford 655D
5. Période de questions
6. Levée de la séance

2. ENGAGEMENT DU CHAUFFEUR À TEMPS PLEIN

Monsieur Yvan Valcourt

- 17-206** Il est proposé par monsieur Gervais Parent,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :

2. MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES

- 17-171** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
Appuyé par monsieur Denis Blanchette
Et résolu unanimement :

DE modifier la résolution 17-167 concernant le calendrier des séances du conseil municipal 2017 afin de déplacer la séance ordinaire prévue **le vendredi 10 novembre 2017** au **vendredi 17 novembre 2017 à 19h00.**

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 17-172** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 19h10.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dir. générale/sec.-trés.

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.